

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

mercredi 29 février 2012

Étaient présents :

Xavier Beillouët	président
Gérard Randon	vice-président
Jean-Paul Legeard	vice-président
Nathalie Bayard	secrétaire
Émilie Doucet	trésorière
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes
Saliha Mahjoub	
Katline de Hert	

La séance est ouverte à 17 h 35.

Suite à certaines remarques parvenues à l'équipe de bénévoles de Studiosrail'Danse concernant le rôle des dirigeants de l'association, la définition d'un bénévole doit ici être rappelée :

" Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL) : association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». L'étymologie du mot vient du latin « *benevolus* » qui signifie « bonne volonté »." (source Wikipédia)

Et conformément à nos statuts, le rôle du bureau est de faire fonctionner l'association, de la développer, de participer dans la mesure du possible aux activités ; mais cela ne peut se faire SANS l'implication des adhérents qui la composent. Une association n'est pas une traditionnelle école de danse, pour ce qui nous concerne, où il suffit de s'inscrire, de payer et d'exiger !

E. Doucet présente ensuite les excuses de M. Paul Zaglia, président du comité UAICF Est, dont dépend l'association. M. Zaglia tient cependant à féliciter Studiosrail'Danse pour la remarquable remontée des effectifs.

1. approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. rapport moral 2011

N. Bayard n'ajoute rien à son rapport. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

3. rapport financier 2011

Pour répondre à JP Legeard concernant la baisse des subventions, E. Doucet indique que la baisse ne concerne que le montant global, les subventions de fonctionnement étant à peu près stables.

Sur le rapport financier, G. Wallerand remarque qu'il manque la cotisation de base. Elle sera reprise sans faute sur les documents de 2012.

G. Wallerand, vérificateur aux comptes, a examiné les documents comptables et n'a constaté aucune anomalie. Il invite l'assemblée générale à donner quitus à la trésorière.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. budget 2012

✓ fixation de la cotisation 2012

Studiorail'Danse fonctionnant en année scolaire, le montant qui sera adopté par l'assemblée générale, sera applicable à la rentrée scolaire 2012/2013.

Actuellement, elle est de 25 € pour les cheminots et de 30 € pour les extérieurs.

Certains professeurs indépendants n'appliquant pas de différenciation dans leurs tarifs de cours entre ces deux catégories de population, et l'UAICF étant une association d'entreprise, qui exige une tarification différente, Studiorail'Danse propose deux solutions :

1. soit une augmentation de la cotisation extérieurs de 10 € dès la rentrée,
2. soit, dans un premier temps, inviter les professeurs indépendants à pratiquer une réelle différence dans leurs tarifs de cours. Dans le cas contraire, l'AG de 2013 fixera la cotisation extérieurs à 40 €.

L'assemblée générale, à l'unanimité, vote pour la 2e solution. Un courrier sera adressé à ces professeurs en leur demandant de prévoir dès la rentrée 2012 un tarif différencié, qui sera d'ailleurs ajouté à la convention de partenariat.

En résumé, pour septembre 2012 à juin 2013, les cotisations restent inchangées, à savoir :

- ✓ 25 € pour les cheminots,
- ✓ 30 € pour les extérieurs.

Studiosail'Danse - UMGPN

Le budget est ensuite examiné.

E. Doucet précise que le budget 2012 n'a pratiquement pas évolué par rapport à celui de 2011. Le montant des salaires a été calculé sur la base de 5 heures de cours par semaine x 35 semaines, plus deux heures de spectacles par professeur salarié. Le poste nettoyage a augmenté, l'association faisant appel désormais à une entreprise, Nettomax.

Les intérêts du livret n'ont pas baissé, la diminution est relative puisqu'une année, ils ont dû être cumulés.

Le budget 2012 est adopté à l'unanimité.

5. activités de l'association

a. manifestations 2012

Le spectacle de fin d'année est prévu le mercredi 27 juin 2012 au centre Gérard Philipe de Noisy-le-Sec en soirée. Les réservations de salles sont en cours. Afin d'éviter les mêmes problèmes que l'an passé, à savoir que l'organisation ne repose que sur le professeur, Carole Fiou, une note sera adressée à tous les parents d'élèves les invitant à participer à l'organisation de cette fête : nettoyage de la salle, clés à prendre et à ramener en mairie...

De même, en 2013, afin de permettre aux dirigeants de l'association d'être présents sur le site, le spectacle sera fixé un week-end fin mai. Par contre, les cours devront être assurés jusqu'au dernier mercredi de juin.

Des stages de zumba fitness sont régulièrement organisés le dimanche après-midi à Noisy-le-Sec : le 8 janvier, le 25 mars... avec succès ! Ces stages sont ouverts aux cheminots non-adhérents à l'association et largement diffusés dans la Vie du Rail.

Le comité UAICF Est organisera au cours du premier semestre 2013 un festival interrégional de danses : Carole Fiou sera invitée à préparer ses élèves, avec deux chorégraphies, à participer à ce festival.

Studiosail essaiera de nouveau de solliciter le CER SNCF de Paris-Est pour organiser une démonstration au restaurant d'entreprise courant septembre.

b. communication

Le site internet de l'association a été complètement rénové et simplifié. Un blog a été créé qui reprend l'événementiel. Enfin, sont encore prévus la création ou la modification des visuels suivants :

- ✓ dépliant
- ✓ brochures

Studiorail'Danse - UMGPN

Des articles paraissent régulièrement dans la Vie du Rail, Arts cheminots et les échos du 17bis.

En 2012, l'effort sera dirigé sur les CER SNCF d'Ile-de-France afin qu'ils diffusent l'information de Studiorail'Danse au plus près des cheminots. Pour ce qui concerne notre CE de rattachement, Paris-Est, Studiorail transmettra de la publicité respectant le cahier des charges des visuels du CE.

6. élection du bureau

Nom	Responsabilité	Candidature
Xavier Beillouët	Président	se représente
Gérard Randon	Vice président	se représente
Jean-Paul Legeard	Vice président	se représente
Émilie Doucet	Trésorière	se représente
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente

Saliha Mahjoub de l'UAICF présente sa candidature comme secrétaire adjointe.

L'ensemble des candidats est élu ou réélu à l'unanimité.

Suite à l'élection de S. Mahjoub, la modification du bureau sera présentée en préfecture.

7. désignation des vérificateurs aux comptes

G. Wallerand se représente ; il est réélu à l'unanimité.

Aucun vérificateur aux comptes n'est présenté par le CER SNCF de Paris-Est. Un courrier sera fait en ce sens au secrétaire, M. Beaurain.

8. désignation des membres de droit

C. Mireux est, à ce jour, membre de droit du CER SNCF de Paris-Est.

9. questions diverses

K. de Hert déclare qu'elle ouvrira à partir d'octobre 2012 un cours de danses country deux fois par mois à Paris, le mardi soir.

N. Mairot, professeur de danses de salon, demande le financement d'un projecteur motorisé pour les pratiques de danses qu'il organise le dimanche après-midi au studio de la gare Montparnasse.

Studiorail'Danse - UMGPN

Après débat, l'assemblée générale refuse cette demande aux motifs suivants :

- cet équipement concerne d'autres locaux que ceux de Studiorail'Danse ;
- il ne servira pas aux activités proprement dites de l'association puisque destiné à des stages ou pratiques qu'elle n'organise pas ;
- la différenciation entre le prix public et le tarif cheminot n'a pas été jugée significative ;
- enfin, N. Mairot base sa demande sur le fait que des adhérents de l'association participent régulièrement à ces stages. Les activités hors du cadre de Studiorail ne peuvent pas être financées par l'association.

Une réponse sera faite en ce sens rapidement.

D. Happi-Fosso a demandé à N. Bayard, secrétaire de l'association, qu'un petit groupe pratiquant des variétés soit accueilli dans le studio de Paris pour des répétitions, en échange du paiement de la cotisation. Cette demande ne paraissant pas très réaliste, mais afin de l'étudier au mieux, un formulaire lui sera envoyé qui précisera exactement la nature de la demande. Il faut souligner ici que Studiorail'Danse souhaite développer une image d'école de danse, avec des cours traditionnels, et non de mettre à disposition des locaux.

X. Beillouët remercie les participants de leur présence et clôt la séance à 19 h 00.

le Président,
Xavier Beillouët

la Secrétaire,
Nathalie Bayard